

Voici quelques exemples de nouvelles express mais néanmoins importantes en attendant les prochaines Infos Municipales.

Bonne lecture !

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur a été installé le long du mur de la bibliothèque, sous la mairie.

Une formation ouverte à tous les adultes se déroulera **le lundi 20 mars à 18h**.

Inscriptions en mairie (attention, nombre de places limité).



MISE EN PLACE D'INFORMATIONS PAR SMS OU MAIL

Afin de pouvoir envoyer au plus vite, à l'ensemble des habitants du village, les informations urgentes et importantes (alerte rouge météo, problème de déneigement, et d'autres urgences ...), nous vous proposons de nous communiquer votre numéro de téléphone portable dans le coupon réponse (au verso). Ce numéro ne sera ni transmis ni utilisé à d'autres fins.

Le coupon joint précise également :

- **votre adresse mail**. Cette adresse sera utilisée pour la diffusion numérique des Infos Municipales ou toute autre nouvelle sur la vie de la commune.

- **une option sur la réception des Infos Municipales en papier** (afin de réduire l'impression de papiers, dans un souci économique et écologique). Par défaut, si vous précisez une adresse mail, les informations municipales vous seront communiquées par voie numérique uniquement. Si vous souhaitez conserver une distribution papier, merci de cocher cette option.





RECHERCHE PERSONNES POUR REMPLACEMENT OCCASIONNEL DU PERSONNEL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire des enfants en maternelles et primaires est à la charge de la mairie. Il est assuré par le personnel communal et se décline en 3 périodes :

- le restaurant scolaire qui prend en charge les enfants inscrits, les jours d'école de 11h30 à 13h20 ;
- la garderie périscolaire qui accueille les enfants le matin de 7h30 à 8h30, mais aussi les lundi, mardi, jeudi de 17h00 à 18h15 et vendredi de 15h45 à 18h15 ;
- es TAP (Temps d'Activités Périscolaires) qui accueillent les enfants les lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 17h00.

En dehors de la garderie du matin, le nombre d'enfants accueillis nécessite la mobilisation de tout le personnel communal. En cas d'absence exceptionnelle et non planifiée de l'un d'eux, leur remplacement est le plus souvent assuré bénévolement par Mr le maire, Michel Gauthier ou Martine Gouttenoire, conseillère municipale.

Au vu du budget de la commune et du faible nombre d'heures et peu prévisible, il est impossible d'employer une personne supplémentaire pour assurer ces remplacements sans impacter les contrats des employés déjà en place.

Nous cherchons donc, **des personnes majeures**, capable de surveiller un groupe d'enfants **et volontaires** pour être appelé au plus tard le matin du remplacement. Les tranches horaires à faire seront **11h30/13h30** ou **15h30/18h15**.

À chaque absence exceptionnelle, ces personnes seront contactées par sms/téléphone et seront libres de refuser le remplacement sans justification.

Si votre emploi du temps et votre envie vous permettent de rejoindre ce réseau de volontaires, merci de nous retourner le coupon joint avec de préférence un numéro de téléphone portable.



Pour plus de renseignements :
Martine Gouttenoire 06.03.80.88.16 / Michel Gauthier 06.81.55.27.74.

COUPON RÉPONSE

Nom:

Prénom :

Si vous êtes volontaire pour effectuer de manière exceptionnelle la surveillance des enfants sur le temps périscolaire, merci de nous indiquer un numéro de téléphone pour vous joindre : _____

Numéro de téléphone pour les urgences du village : _____

Adresse mail : _____

cocher cette case si vous souhaitez recevoir les Infos Municipales en distribution papier.

À retourner par mail à miribelanchatre.mairie@orange.fr

ou par papier à l'adresse suivante : Mairie de Miribel Lanchâtre Rue de la Chapoteyre 38450 Miribel Lanchâtre

Mairie de Miribel Lanchâtre
Rue de la Chapoteyre 38450 Miribel Lanchâtre
04 76 34 00 42

<http://miribellanchatre.free.fr>
miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr